



Fiche de Données de Sécurité d'après (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

No. FDS: 34089 V001.13

Révision: 05.12.2008

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation:

Mirror formule cuivre

Utilisation de la substance/préparation:

nettoyant métal & céramique - acier & chrome

Identification de la société/entreprise:

Henkel France S.A.

161, rue de Silly
F-92100 Boulogne-Billancourt
Tel.: ++33-1-46849000

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

N° de téléphone d'urgence en France : 01 64 45 51 20 (7j/7j - 24h/24h)

Les formules des produits mis sur le marché sont déposées auprès du centre anti-poison de Nancy.

2. Identification des dangers

F

3. Composition / informations sur les composants

Déclaration des composants:

%	Composant	Symbole	Phrases R	No. EINECS N° CAS
>= 50,0 - < 100,0	Isoalcanes C12-14, Eb 207-251	Xn	R65, R66	271-369-5 68551-19-9

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Étiquetage du contenu:

> 30 %
5 - 15 %
< 5 %

hydrocarbures aliphatiques
savon
hydrocarbures aromatiques

4. Mesures de premiers secours

Informations générales:	En cas de malaise consulter un médecin.
Après inhalation:	Non concerné.
Après contact avec la peau:	Rincer à l'eau courante.
Après contact avec les yeux:	Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.
Après ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:	En cas d'incendie, éteindre à la mousse ou à la poudre
Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:	aucune indication
Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits:	aucune indication
Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	aucune indication
Indications additionnelles:	Pas de mesures spéciales nécessaires.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:	Eviter le contact avec la peau et les yeux.
--	---

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.
Les méthodes de nettoyage:	Enlèvement mécanique. Laver le reste à grande eau.
Conseil supplémentaire:	En cas de fuite de grandes quantités, informer les sapeur-pompiers. Tenir éloigné des sources d'ignition et des flammes nues.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Les précautions à prendre pour garantir la sécurité de la manipulation:	aucune indication
Prévention des incendies et explosions:	Ne pas pulvériser contre des flammes ou un objet incandescent. Tenir éloigné de sources d'ignition - Ne pas fumer.

Stockage:

Conditions de stockage à respecter:	Conserver au sec entre +5 et + 30°C
-------------------------------------	-------------------------------------

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites d'exposition:

Valable pour
Base

France, D-activité détergents
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques
en France

Identité de la substance		Valeur limite		Type	Catégorie de limitation de crête	Remarques
Désignation	No. EINECS N° CAS	ml/m ³ (ppm)	mg/m ³			
ammoniac anhydre	231-635-3 7664-41-7					Enregistré.
ammoniac anhydre	231-635-3 7664-41-7	10	7	VME: Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).		VLEP contraignantes
ammoniac anhydre	231-635-3 7664-41-7	20	14	VLE: Limite court terme.		VLEP contraignantes
ammoniac anhydre	231-635-3 7664-41-7	20	14	VLE: Limite court terme.		VLEP contraignantes
ammoniac anhydre	231-635-3 7664-41-7	10	7	VME: Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).		VLEP contraignantes
ammoniac anhydre	231-635-3 7664-41-7	20	14	TWA2: Valeur moyenne déterminée par le temps.		
ammoniac anhydre	231-635-3 7664-41-7	50	36	STEL3: Limites à court terme		

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle:

- Protection respiratoire: Pas nécessaire.
- Protection des mains: Utiliser des gants de protection contre les produits chimiques.
Respecter les instructions du fabricant de gants.
- Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques.
- Protection du corps: Vêtements de protection contre produits chimiques.
Respecter les instructions du fabricant.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales:

Etat de livraison:	émulsion
Etat/qualité:	Visqueux, trouble
Couleur(s):	beige/Brun clair
Odeur(s):	Piquant, assimilable à de l'alcool
L'état physique:	liquide

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement:

Point d'éclair	34 °C
pH: (20 °C; Conc.: 100 % produit)	9,5 - 10,5
Densité (20 °C)	0,965 - 1,005 g/cm ³

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions. Eviter de chauffer.
Matières à éviter:	Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

11. Informations toxicologiques

Informations générales:	Il n'y a pas de données sur des expériences sur les animaux. Ce produit est une préparation selon la réglementation sur les produits chimiques. L'évaluation suivante a été réalisée sur la base des données toxicologiques et des pourcentages pondéraux de chacun des constituants.
Toxicité orale aiguë:	En considération des données de toxicité aiguë et des parts des composants, le produit doit être classifié comme non toxique ou nocif après absorption.
Irritation de la peau:	Irritation cutanée primaire: pas irritant
Irritation des yeux:	Irritation des yeux primaire: légèrement irritant, pas d'obligation de marquage

12. Informations écologiques

Informations générales: Sur la base des matières brutes contenues dans le produit et/ou comparable, on obtient l'estimation écologique suivante:

Toxicité aiguë de poisson:
Evaluation: LC50 > 100 mg produit/l.

Toxicité bactérielle aiguë:
Evaluation: EC0 > 100 mg produit/l.

Biodégradabilité primaire:
Evaluation: Les tensio-actifs contenus dans le produit sont biodégradables en moyenne au minimum à 90 % selon les exigences des directives UE en matière de détergents 82/242 (tensio-actifs non ioniques) et 82/243 (tensio-actifs anioniques).

Biodégradabilité finale (screening test):
Evaluation: La dégradabilité facile de la somme des composants organiques contenus dans le produit a été évaluée et atteint des valeurs de DBO/DCO ou de dégagement de CO₂ > 60% ou de réduction en COD > 70% - seuils de classification "facilement biodégradable" (p. ex. selon les méthodes OCDE 301).

13. Considérations relatives à l'élimination

L'élimination de la substance ou de la préparation: aucune indication

Evacuation d'emballage non nettoyé: Ne donner que des emballages entièrement vidés et sans reste à la collecte de matières de recyclage!

14. Informations relatives au transport

Transport routier ADR:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	30
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isoparaffine)
Information supplémentaire:	Disposition spéciale 640E

Transport ferroviaire RID:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	30
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isoparaffine)
Information supplémentaire:	Disposition spéciale 640E

Navigation intérieure ADN:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	30
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isoparaffine)
Information supplémentaire:	Disposition spéciale 640E

Transport maritime IMDG:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
No UN:	1993
Étiquette:	3
EmS:	F-E ,S-E
Substance marine nocive:	-
Nom d'embarquement correct:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isoparaffin)

Transport aérien IATA:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Instruction de paquetage (passager)	309
Instruction de paquetage (frêt)	310
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom d'embarquement correct:	Flammable liquid, n.o.s. (Isoparaffin)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Phrases R

R10 Inflammable.

Phrases S: S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autres informations: Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit en l'état de livraison.